



Save the Children



**COMITÉ PERMANENT DES FINANCES
CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES**

En septembre 2015, les leaders mondiaux ont adopté des plans d'action ambitieux dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dix-sept objectifs de développement durable (ODD) ont été établis pour faire en sorte que tous les êtres humains puissent profiter d'une vie prospère et enrichissante, et que les progrès économiques, sociaux et technologiques se déroulent en harmonie avec la nature.

Les consultations préalables au budget fédéral de 2017 constituent, pour le gouvernement du Canada, l'occasion d'aligner le budget sur le Programme pour 2030. Le principe selon lequel personne ne doit être laissé pour compte et qu'aucun objectif n'est atteint s'il ne l'est pas pour tous est au cœur même du Programme. Alors que l'Europe et les États-Unis se replient sur eux-mêmes et que les opposants à l'immigration et à la collaboration mondiale et régionale se font plus pressants, le Canada se démarque en réclamant une plus grande inclusion et le respect du multiculturalisme et du pluralisme, et en se faisant le champion des grands exclus, notamment les femmes, les filles et les peuples autochtones. Le Canada doit se montrer ambitieux et visionnaire lorsqu'il mettra en œuvre le Programme pour 2030 dans le cadre de son action à l'intérieur du pays et de sa stratégie d'aide internationale. Ce n'est que de cette manière que le Canada pourra devenir un chef de file mondial en matière de développement durable.

Pour atteindre nos objectifs de développement durable 2030, nous devons réaliser pleinement notre volonté de veiller à ce que l'aide et le développement à l'échelle internationale soient animés de principes fondés sur les droits de la personne comme l'universalité, l'équité, la participation, l'interdépendance et l'interrelation, et la responsabilité.

Pour que le Canada soit véritablement « de retour », il doit faire preuve d'un engagement multilatéral renouvelé et robuste à l'égard des défis auxquels le monde est confronté. Cet engagement exigera des investissements accrus au fil du temps. L'objectif 17 du Programme pour 2030 préconise le renforcement des partenariats mondiaux, et il invite les pays développés à respecter leur engagement de consacrer 0,7 % de leur RNB à l'APD et à concentrer de 0,15 à 0,20 % de l'APD vers les pays qui se développent le moins. Plus précisément, le Canada devrait investir son aide au développement international de façon stratégique, comme suit :

DROITS DES FEMMES ET DES ENFANTS

Le Canada devrait être le maître d'œuvre d'une approche transformatrice d'égalité des genres en matière de développement et d'action humanitaire, et s'attaquer aux causes fondamentales qui perpétuent l'inégalité entre les sexes et les rapports de pouvoir inégaux. En offrant du financement, en se donnant des politiques, en apportant un soutien technique et en faisant preuve de pratiques exemplaires, le Canada devrait être un chef de file pour ce qui est de financer des programmes susceptibles de transformer les relations de genre.

Santé

Save the Children reconnaît que le Canada a fait preuve de leadership à l'échelle mondiale en matière de santé maternelle et infantile. **Voici les enjeux dans lesquels le Canada devrait continuer d'investir :**

1. La prévention de la mortalité chez les enfants âgés de moins de cinq ans.
2. S'attaquer aux mariages d'enfants et aux mariages forcés précoces, qui sont l'un des principaux facteurs qui contribuent aux décès évitables de mères et de nouveau-nés.
3. En faire beaucoup plus pour favoriser l'accès à des soins de santé génésique pour les femmes et les hommes, et plus particulièrement les adolescents et les adolescentes.
4. Augmenter les investissements canadiens destinés à promouvoir les droits en matière de reproduction et de santé.
5. L'accès à de l'information et à des services de qualité, qui tiennent compte de la culture et de l'âge des adolescents et des adolescentes.

Éducation

1. Le Canada devrait **appuyer la création d'un programme ciblé ou d'une enveloppe budgétaire** pour investir dans **une éducation de qualité et adaptée à la culture pour les enfants autochtones dans le monde**, qui assurera la transmission des langues et cultures traditionnelles tout en préparant les enfants à accomplir leurs objectifs de vie pour leur propre mieux-être et celui de leur collectivité.
2. **Investir dans les initiatives favorisant une éducation sans danger, accessible et de bonne qualité et appuyer les partenariats entre les membres canadiens de familles d'organisations non gouvernementales internationales (ONGI) et le milieu académique canadien (collèges, universités)** pour aider à maximiser l'apprentissage chez les jeunes et les adolescents.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE INCLUSIVE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Save the Children salue l'engagement pris par le Canada d'investir 2,65 milliards de dollars dans les mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement.

1. S'assurer que les investissements consacrés au climat servent effectivement à favoriser l'adaptation aux changements climatiques et la résilience à l'échelon des communautés locales.
2. Placer les jeunes au cœur des efforts mis de l'avant par le Canada pour soutenir une croissance économique inclusive; appuyer les programmes destinés aux adolescents et aux jeunes afin de promouvoir l'autonomisation sociale et économique des filles et des garçons afin qu'ils aient accès à des moyens de subsistance et à un emploi décent, et de rompre le cycle intergénérationnel de la pauvreté. Ce programme devrait inclure :
 - a. Une formation sur les compétences transférables intégrées (compétences de base) notamment la sexualité chez les adolescents, la santé génésique, l'alphabétisation et la numératie fonctionnelles, l'éducation financière et

l'épargne, et la gestion des risques de catastrophe, au moyen de cours formels et non formels.

- b. L'accès à des formations pratiques décentes et productives qui procurent aux jeunes des compétences techniques axées sur les besoins du marché pour des industries durables et soucieuses de l'environnement. Cela peut comprendre des programmes de stages, des mentorats, des initiatives d'entrepreneuriat et de la formation professionnelle dans des cadres d'apprentissage formels et non formels.

RÉPONDRE AUX CRISES HUMANITAIRES

1. Investir dans un **Fonds d'innovation humanitaire canadien** pour mettre à l'essai des solutions innovatrices et échelonnables aux défis auxquels doit faire face l'assistance humanitaire.
2. Assurer un **financement spécifique des mesures de prévention et d'intervention relatives à la violence fondée sur le sexe dans des contextes humanitaires** de 2017 à 2020. Prioriser des programmes intégrés et exhaustifs, et éventuellement, faciliter l'obtention de meilleures données probantes.
3. Le Canada, dans le respect de l'accent qu'il met sur la fragilité et les droits des enfants, et en tant que membre du groupe directeur de haut niveau, devrait investir dans la plateforme *Education Cannot Wait*.
4. Donner accès à des **fonds communs gérés par des ONGI canadiennes partenaires reconnues et approuvées** pour fournir des subventions destinées à l'intervention rapide en situation d'urgence soudaine de niveau moyen à catastrophique. Ces fonds permettraient aux ONG de réagir sur le terrain à de nouvelles crises dans un délai d'**une semaine** suivant la catastrophe, et augmenteraient l'efficacité des paiements et la gestion du financement.

FINANCEMENT INNOVATEUR

1. **Les investissements effectués dans le cadre de l'Initiative de financement du développement (IFD) devraient être concentrés sur des PME et des entreprises sociales dans les pays en développement** qui s'efforcent de surmonter des défis importants en matière de développement ou d'environnement.
 - a. Projets d'énergie renouvelable au niveau communautaire
 - b. Développement de nouvelles technologies pour l'action humanitaire (p. ex., abris et hygiène)
 - c. Nouvelles technologies pour améliorer les récoltes, réduire le gaspillage d'aliments, et améliorer les systèmes de transport et de distribution pour les petits exploitants agricoles, en particulier les femmes et les jeunes

2. Accroître le soutien public du Canada envers le développement – **augmenter les déductions fiscales pour les dons de charité afin qu’elles soient équivalentes aux déductions fiscales pour les dons politiques.**

PARTENARIATS AVEC LES CANADIENS

1. Mettre en place du financement et des politiques (y compris à l’ARC) pour **faciliter les détachements d’experts du secteur privé dans les ONG** afin de faciliter le perfectionnement des compétences, les communications et l’établissement de partenariats solides.